

doc
CA1
EA751
2003C53
FRE

Dept. of Foreign Affairs
Min. des Affaires étrangères
DEC 6 2005
Return to Departmental Library
Retourner à la bibliothèque du Ministère

Rapport final d'activité

Colloque International Femmes et Conflits Armés: Réalités, leçons et avancement des politiques

Événement tenu le vendredi, 11 avril 2003

8h30 à 17h30

Salle Le Cercle, Pavillon Desjardins

Université Laval

**Organisé par la
Chaire de recherche du Canada en sécurité internationale**

En partenariat avec :

L'Université Laval

Le Centre canadien de développement de la politique étrangère
Ministère de la Défense nationale et le Forum Sécurité et Défense

L'Institut québécois des hautes études internationales

Le Programme Paix et Sécurité Internationales

L'Association canadienne pour les Nations Unies, section Québec

PH 886 91
16 988 442

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY
540 EAST 57TH STREET
CHICAGO, ILL. 60637
TEL: 773-936-3200
WWW.CHICAGO.EDU

Présentation générale de l'événement

La Chaire de recherche du Canada en sécurité internationale a organisé un colloque pluridisciplinaire et interinstitutionnel pour analyser dans une perspective sexospécifique les conflits internationaux et leur gestion actuelle par la communauté internationale. L'objectif visé par l'événement était de mieux définir la place des femmes dans les conflits armés et de formuler des recommandations sur les différentes approches à privilégier pour améliorer leur situation en général ainsi que leur participation dans les processus de maintien et de consolidation de la paix.

Le colloque d'une journée a eu lieu vendredi 11 avril 2003 au pavillon Desjardins de l'Université Laval. L'événement a rassemblé dix spécialistes européens, américains et canadiens, provenant de milieux universitaires, d'organismes gouvernementaux et d'organisations de la société civile œuvrant sur le terrain. Ces experts sont venus présenter leur vision de la problématique, sous forme d'analyse théorique ou d'étude de cas. Les conférenciers invités ont aussi eu la responsabilité de susciter le débat et la discussion avec l'ensemble des participants. Un souci particulier a été apporté à l'élaboration d'options politiques à privilégier pour favoriser l'amélioration des processus de maintien et de consolidation de la paix internationale, dans une perspective sexospécifique.

Le colloque a présenté quatre thèmes fondamentaux relatifs à la place des femmes dans les conflits armés internationaux : (1) Les femmes dans les zones de conflits armés, (2) Les femmes et les régimes internationaux de sécurité et de prévention des conflits, (3) Les femmes en tant qu'agents catalyseurs de la reconstruction des sociétés ravagées par la guerre et (4) Témoignages, leçons et enjeux : des pistes pour l'avenir¹. Monsieur Jocelyn Coulon (Centre Pearson pour le maintien de la paix), Madame Martine Gagné (Association canadienne pour les Nations Unies, section Québec), Monsieur Gérard Hervouet (Programme Paix et sécurité internationales) et Monsieur Jean-Sébastien Rioux (Chaire de recherche du Canada en sécurité internationale) ont présidé tour à tour les quatre panels de la journée.

De plus, dans le but de rendre l'événement accessible au plus de personnes possibles, un service complet de traduction simultanée a été offert lors du colloque. Les présentations et discussions se sont ainsi déroulées à la fois en français et en anglais. Il semble que ce service ait été fort apprécié par certains participants moins à l'aise avec l'une des deux langues d'usage.

Participation

Tout au long de la journée, une large place fut réservée aux échanges et à la discussion avec les autres participants, lors de plénières animées. Au total, le colloque a réuni quelque soixante-dix (70) universitaires et praticiens des relations internationales intéressés par la dimension sexospécifique des conflits armés. La majorité des participants s'étaient inscrits à l'avance auprès de notre bureau de coordination.

¹ Voir le programme détaillé du colloque en annexe.

Dans le but de favoriser l'élaboration d'une perspective multidimensionnelle et interdisciplinaire de la problématique, une attention particulière a été donnée pour encourager la participation des membres de la société civile et des jeunes. Les organisateurs du colloque se sont ainsi associés à une ONG locale, l'Association canadienne pour les Nations Unies, pour favoriser les liens avec le milieu et profiter de sa perspective différente de la problématique. De plus, plusieurs étudiants gradués du deuxième et du troisième cycle ont été intégrés à l'équipe organisatrice : une stagiaire de la maîtrise en relations internationales a eu la responsabilité de la planification de l'ensemble du projet, alors que cinq étudiants ont travaillé à titre de rapporteurs durant le colloque et ont par la suite eu pour tâche de rédiger les actes du colloque.

La qualité et la diversité des participants ont été particulièrement remarquées. Le colloque a en effet accueilli des membres de plusieurs organisations non gouvernementales (ONG) dont : Vision mondiale Canada, ACTED, la Ligue des droits et libertés, l'Association canadienne pour les Nations Unies, et Développement et Paix. De plus, plusieurs professeurs et étudiants de diverses universités canadiennes se sont déplacés (Université de Montréal, Université d'Ottawa, l'Université McGill, Université de Sherbrooke, Université Laval, University of Montana), ainsi que des membres des forces armées canadiennes et des étudiants du Collège militaire royal de Kingston, des représentants gouvernementaux (MAECI, ACIDI, Condition féminine Canada, Ministère des relations internationales du Québec, Secrétariat à la Condition féminine), et des représentants de la Croix-Rouge canadienne, du Comité international de la Croix-Rouge de Genève, de la GRC et du Centre Pearson pour le maintien de la paix.

Partenaires

La Chaire de recherche du Canada en sécurité internationale, organisateur principal du projet, a travaillé de concert avec plusieurs autres organisations et acteurs qui ont tous contribué au succès de l'événement en participant tant à l'élaboration qu'à la réalisation du projet.

Une grande visibilité a été accordée aux partenaires principaux du colloque, soit l'Université Laval, le Centre canadien pour le développement de la politique étrangère (MAECI), le Forum sécurité et défense (MDN), le Programme Paix et Sécurité internationale et l'Association canadienne pour les Nations Unies (section Québec). Leur contribution financière et technique a été soulignée sur le matériel du colloque, les affiches, la couverture du dépliant du programme, la publicité dans les médias, de même que sur le site Web du colloque qui fut hébergé sur le site principal de l'IQHEI de janvier à avril 2003. Un emplacement a été réservé dans la salle de conférences pour présenter et distribuer les documents d'information sur le travail et les activités des divers partenaires.

Couverture médiatique

Le colloque a bénéficié d'une large couverture médiatique. Un numéro spécial de *Sécurité mondiale*, un bulletin trimestriel publié par l'Institut québécois des hautes études internationales a été réservé au thème du colloque. L'événement a de plus été publicisé auprès des divers médias locaux et régionaux par le biais de communiqués de presse et

d'annonces. Dans la semaine précédant le colloque, les organisateurs ont également participé à **trois émissions de radio** – Radio-Canada, CHRC et radio communautaire – pour présenter l'événement et inviter la population à y participer. De plus, l'une des conférencières, Madame Charlotte Lindsey (Comité international de la Croix-Rouge) a été invitée à participer à l'émission *Indicatif Présent* (Radio-Canada) pour discuter des femmes de la guerre. Quelques représentants des médias ont également assisté au colloque et des articles sont par la suite parus dans *Le Soleil*, le *Journal de Québec* et le journal de l'Université Laval. Il est possible de consulter ces articles en annexe.

Un site Web a également été créé spécialement pour présenter et publiciser le colloque. Il contenait toutes les informations sur le colloque : description de la problématique, programme détaillé, présentation des conférenciers, renseignements pratiques, fiche d'inscription et présentation des partenaires. Malheureusement, le site n'est plus accessible.

Retombées du colloque

Le projet a définitivement apporté un éclairage nouveau à la problématique globale « femmes et conflits armés ». Les contributions respectives d'experts des milieux universitaires, des organismes gouvernementaux intéressés et de la société civile ont permis de présenter une vision d'ensemble multidimensionnelle de la question. L'événement a également favorisé le développement d'un réseau informel de contact entre les divers acteurs intéressés par la problématique. Les organisateurs du colloque ont d'ailleurs contribué à la création de ce réseau en rassemblant et en distribuant une liste des participants avec leur affiliation et coordonnées.

Les actes du colloque² ont été rendus accessibles un mois après la tenue du colloque et seront disponibles sur le site Internet de la Chaire de recherche du Canada en sécurité internationale en août 2003. Un ouvrage scientifique³ est également en cours de préparation pour approfondir les thèmes discutés lors du colloque et présenter par écrit les conclusions de l'événement. Il sera publié aux Presses de l'Université Laval à l'automne 2003. La majorité des conférenciers ont accepté de contribuer à cette publication collective. D'autres auteurs ont également été approchés pour compléter le projet. La publication est placée sous la responsabilité de Monsieur Jean-Sébastien Rioux (professeur de science politique et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en sécurité internationale) et de Madame Julie Gagné (étudiante à la maîtrise en relations internationales et assistante de recherche à la Chaire de recherche en sécurité internationale). Elle permettra de rejoindre les besoins de la politique étrangère canadienne en présentant des options politiques précises pour améliorer la situation des femmes dans les conflits armés et leur représentation dans les sphères décisionnelles relatives à la gestion des conflits internationaux.

² Pièce jointe en annexe

³ Table des matières provisoire en annexe.

Bilan financier

Le bilan financier est présenté en annexe et détaille l'ensemble des dépenses encourues pour la réalisation de l'événement.

Les sources de revenu furent : (1) la contribution du CCDPE (20 000 \$) sera déposée dans le compte général du projet *Colloque Femmes et conflits: réalités, leçons et avancement des politiques* ; (2) des revenus d'inscription au colloque au montant de 1 142,42 \$ et (3) la contribution très généreuse du Ministère de la Défense nationale au montant de 2 500\$. La Chaire de recherche du Canada en sécurité internationale et le Programme paix et sécurité internationales ont contribué 10 000 \$ vers la réalisation du colloque en embauchant des étudiants-chercheurs pour assister à l'organisation et la tenue de l'événement, ainsi qu'au fonds prévus pour la publication du livre.

Comme le démontre le bilan financier, les fonds ont été utilisés principalement pour défrayer les coûts de transport des conférenciers ainsi que sur les frais d'hébergement, pour la traduction simultanée et sur les salaires octroyés aux étudiants gradués qui ont participé à l'organisation du colloque.

En conclusion, **nous remercions chaleureusement le Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international pour l'appui financier qu'il nous a accordé, sans lequel l'évènement n'aurait pas connu le succès qu'on lui reconnaît.**

Jean-Sébastien Rioux

Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en sécurité internationale

ANNEXES :

1. Programme détaillé de la journée
2. Biographie des participant-e-s
3. ~~Fiches d'évaluation du colloque~~ (non disponible en format électronique)
4. Bilan financier
5. Actes du colloque
6. Table des matières de la publication en cours aux Presses de l'Université Laval
7. ~~Articles publiés dans les journaux et dans *Sécurité mondiale*~~ (non disponible en format électronique)

Ce colloque pluridisciplinaire réunit des experts provenant des milieux universitaire, gouvernemental ainsi que de la société civile pour analyser, dans une perspective sexospécifique, les conflits internationaux et leur gestion actuelle par la communauté internationale. Nous proposons donc une réflexion approfondie sur la place des femmes dans les conflits armés et l'influence qu'elles peuvent avoir dans les processus cruciaux de maintien et de consolidation de la paix. Les participants seront invités à intervenir lors de plénières animées prévues pour chaque panel.

Chaire de recherche du Canada en sécurité internationale

Institut québécois des hautes études internationales, Université Laval

Pavillon Charles-De Koninck, bureau 5458
 Québec (Québec)
 G1K 7P4

Tél : (418) 656-2131 poste 4070
 Fax : (418) 656-334

chaire-secureite@hei.ulaval.ca
 www.iqhei.ulaval.ca

Ce colloque aura lieu dans les deux langues officielles (la traduction simultanée est offerte aux participants)

La publication d'un ouvrage collectif sous le même titre que le colloque est prévue pour l'automne 2003. Consulter le site internet de l'Institut québécois des hautes études internationales pour plus de détails.

Objectifs

Quels sont les principaux éléments du contexte international en ce qui concerne la place des femmes dans les conflits armés et l'influence qu'elles peuvent avoir dans les processus cruciaux de maintien et de consolidation de la paix? Nous cherchons à établir et analyser le niveau d'implication des femmes dans les conflits armés et leur rôle particulier dans la résolution des conflits internationaux et la reconstruction des sociétés ravagées par la guerre.

Nous cherchons aussi à situer la position canadienne en ce qui a trait à l'intégration de la dimension sexospécifique dans l'élaboration des actions de maintien de la paix et de consolidation de la paix. Nous voulons analyser les stratégies canadiennes en vigueur pour prendre en compte les besoins particuliers des femmes dans les zones de conflits et favoriser l'accès et la participation pleine et entière des femmes dans les processus de résolution des conflits et de prises de décisions à tous les niveaux du pouvoir. Nous voulons amorcer une évaluation critique des objectifs fixés et des actions du Canada en ce domaine, parallèlement au contexte qui prévaut à l'échelle internationale.

Nos conclusions serviront à formuler des recommandations au gouvernement canadien sur les différentes approches à privilégier en ce qui a trait à l'amélioration de la participation des femmes dans les processus de maintien de la paix et de consolidation de la paix. Nous souhaitons présenter les options politiques envisagées par les différents experts invités pour l'amélioration de la condition des femmes vivant dans des sociétés ravagées par la guerre. Nous voulons également dégager les contributions les plus significatives des femmes pour en faire des exemples à suivre et à encourager dans l'avenir.

Colloque international

Femmes et conflits armés : réalités, leçons et avancement des politiques

Organisé par la Chaire de recherche du Canada en sécurité internationale de l'Université Laval

En partenariat avec :

L'Université Laval

Le Centre canadien pour le développement de la politique étrangère

L'Institut québécois des hautes études internationales

Le Programme Paix et Sécurité Internationales

L'Association canadienne pour les Nations Unies, section Québec

Vendredi, 11 avril 2003
 8h30 à 17h30

Salle Le Cercle, Pavillon Desjardins, 4^e étage
 Université Laval



Colloque international

FEMMES ET CONFLITS ARMÉS : REALITIES, LESSONS ET AVANCEMENT DES POLITIQUES WOMEN AND ARMED CONFLICTS : REALITIES, LESSONS LEARNED AND POLICY IMPLICATIONS

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

8h00-8h30 Inscriptions et accueil ·
Registration

8h30-9h00 Mots de bienvenue · Welcome
Michel PIGEON -
Recteur de l'Université Laval

9h00-10h30 Les femmes dans les zones de con-
flits armés · Women in zones of
armed conflicts
Jocelyn COULON - directeur,
Centre Pearson pour le maintien de
la paix

• Christopher CARLSON - Spécialiste de recherche, Females combatants and captives in University of Montana, Sierra Leone and Northern Uganda

• Danièle LALIBERTÉ - Chargée de programme pour l'Afrique de l'Ouest, d'une approche sociopsychologique de la programmation humanitaire en zone de conflit armé

• Marie-Josée ZAHAR - Professeure, Département de science politique, Université de Montréal

Guerre civile, paix civile et condition féminine: Quand toutes les bonnes choses ne vont pas nécessairement ensemble

10h30-11h00 Pause café · Coffee break

11h00-12h30 Les femmes et les régimes interna-
tionaux de sécurité et de préven-
tion des conflits · Women in inter-
national security and conflict pre-
vention regimes
Martine GAGNÉ - Présidente,
Association canadienne pour les
Nations Unies, section Québec

• Claire TURENNE - Professeure agrégée, La résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies: Quel progrès réel?

• Hélène LAVERDIÈRE - Directrice adjointe (politiques), Direction de la consolidation de la paix et de la sécurité humaine, Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international

12h30-14h00 Pause pour le lunch ·
Lunch break

14h00-15h30 Les femmes en tant qu'agents
catalyseurs de la reconstruction
des sociétés ravagées par la guerre
· Women as catalysts in the recon-
struction of war-torn societies

Président: Gérard HERVOUET - Directeur,
Programme Paix et Sécurité
Internationales

15h30-16h00 Pause café · Coffee break

• Sonia JEYIDI - Présidente de FEMMES ACTÉES et Enseignante-chercheuse à l'Université Paris 8

• Julie FAUCHER - Analyste d'exposés Services nationaux de police Gendarmerie Royale du Canada

• Siehila ELKATRIB - Agence de programme, Unité de consolidation de la paix Direction générale des programmes multilatéraux, ACDI

Le rôle d'une agence nationale de développement pour la reconstruction, dans une perspective sexospécifique, des sociétés ravagées par la guerre

16h00-17h30 Témoignages, leçons et enjeux :
des pistes pour l'avenir ·

Testimonials, lessons learned and
issues : towards a definition of
best practices
Jean-Sébastien RIOUX - Titulaire,
Chaire de recherche du Canada en
sécurité internationale

• Charlotte LINDSEY - Chef par intérim, Division de la doctrine et de la coopération, Comité international de la Croix-Rouge

Women facing war: lessons learned from bringing protection and assistance to women

• Yvan CONOIR - Coordonnateur, Projet de développement des capacités en matière de la paix et en sécurité, Centre Pearson pour le maintien de la paix

Les défis de la formation au maintien de la paix en Afrique francophone à l'aube du XXI^{ème} siècle

• Rosalind BOYD - Directrice du Centre d'étude des régions en développement et professeure auxiliaire, McGill University

Women's Initiatives in the Great Lakes Region of Africa

17h30
Cocktail

TABLE DES MATIÈRES

Les femmes et les conflits armés: Réalités, leçons et avancement des politiques

Julie Gagné et Jean-Sébastien Rioux, édés.
(Québec : Presses de l'Université Laval)

Préface

Hon. Louise Arbour (TBA)

Juge à la Cour suprême du Canada
À confirmer

Introduction

Julie Gagné et Jean-Sébastien Rioux
Institut québécois des hautes études internationales

PARTIE I – FEMMES ET CONFLITS ARMÉS

Chapitre 1 : *Les femmes et les régimes de sécurité internationale*

Madame Claire Turenne-Sjolander
Professeure au Département de science politique
Université d'Ottawa
75, rue Laurier, bur. 378
Ottawa (ON) K1N 6N5

Chapitre 2 : *Les femmes au front : étude de la participation active des femmes à la guerre*

Madame Julie Gagné
Chercheure associée
Chaire de recherche du Canada en sécurité internationale
Institut québécois des hautes études internationales
Université Laval
Pavillon Charles-De Koninck, local 5458
Québec (PQ) G1G 5K6

Chapitre 3 : *Female combatants and captives in Sierra Leone*

Monsieur Christopher Carlson et Dyan Masurana
Women's Study Program
University of Wyoming
Laramie WY 82070

Chapitre 4 : Vers l'élaboration d'une approche sexospécifique de la programmation humanitaire en zone de conflit armé

Madame Danièle Laliberté-Béringar
Chargée de projet – Afrique de l'ouest
Vision Mondiale Canada
1134 rue Ste-Catherine Ouest
Montréal (QC) H3B 5K2

Chapitre 5 : Guerre civile, paix civile et condition féminine : Quand toutes les bonnes choses ne vont pas nécessairement ensemble

Madame Marie-Joëlle Zahar
Professeure au Département de science politique
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale Centre-ville
Montréal (QC) H3C 3J7

Chapitre 6 : Women facing war : lessons learned from bringing protection and assistance to women

Madame Charlotte Lindsey
Head of Women and War Project
International Committee of the Red Cross
19 Avenue de la paix
CH-1202 Genève, Suisse

PARTIE II – LES FEMMES ET LA CONSOLIDATION DE LA PAIX

Chapitre 7 : Une approche théorique des perspectives de genre dans les situations post-conflits

Madame Nadine Puechguirbal
Chargée des affaires humanitaires
Policy Development and Studies Branch
Evaluation and Studies Unit
Office for the Coordination of Humanitarian Affairs
United Nations New York
Tel. 917 367 43 49
puechguirbal@un.org

Chapitre 8 : Femmes et reconstruction en Afghanistan : actrices et/ou spectatrices?

Madame Sonia Jedidi
Chercheure au Centre de recherches et d'analyses géopolitiques
Directeur de l'ACTED pour l'Afghanistan
CRAG - Annexe Basilique
6, rue Edouard Vaillant
93200 Saint-Denis
France

recouvrer une existence normale. Le phénomène ougandais, quant à lui, suit pour l'essentiel les paramètres de l'expérience en Sierra Leone. Quoiqu'une grande proportion de femmes et de filles forme les rangs des diverses unités belligérantes, notamment le LRA et le UPDF, elles sont sous-représentées dans les camps de réintégration. Ainsi, les femmes doivent subvenir elles-mêmes aux besoins de leurs enfants dans un climat de dépravation et d'insécurité considérable.

Ces deux études de cas mènent M. Carlson à conclure sa présentation par la constatation que, premièrement, la participation des femmes dans les groupes armés est généralisée. Deuxièmement, que la sous-estimation ou le déni de leurs présences et rôles au sein des troupes combattantes atténuent considérablement leur chance de réintégration. Finalement, que les femmes ayant participé aux conflits sont habituellement ostracisées des sociétés donnant suite aux affrontements armés.

Vers l'élaboration d'une approche sexospécifique de la programmation humanitaire en zone de conflit armé

Par Danièle LALIBERTÉ-BÉRINGAR, Vision Mondiale Canada

L'exposé de Mme Laliberté-Béringar avait pour ambition de mettre en évidence le rôle joué par les femmes dans les zones de conflits armés afin d'élaborer une approche sexospécifique de la programmation humanitaire dans ces régions. De son avis, l'expérience des femmes dans les zones de combats demeure particulière. De fait, pour Mme Laliberté-Béringar, les femmes font appel à des stratégies de survie multiples. S'il est vrai qu'elles sont plus rarement les protagonistes des conflits armés, il n'en demeure pas moins que certaines choisissent de participer activement ou indirectement aux combats. Effectivement, les rôles de soutien joués par les femmes – de façon volontaire ou sous l'effet de la force – auprès des combattants ont été bien documentés (approvisionnement en eau et nourriture, provision de soins médicaux, etc.). Les femmes contribuent aussi aux efforts de guerre par l'hébergement des combattants, la transmission de renseignements d'ordre militaire et le trafic d'armes.

En outre, Mme Laliberté-Béringar a souligné le fait que le rôle des femmes dans les sociétés post-conflits et dans le maintien de la paix s'avère crucial. De là l'exigence de l'adoption de projets et programmes sexospécifiques qui puissent tirer parti des bénéfices manifestes de leurs expériences réciproques. En effet, malgré leur exclusion des instances officielles, les femmes ont contribué à la promotion de la paix, en se basant sur des groupements qu'elles ont formés en vue de faciliter leur quête de solutions communes aux problèmes qu'elles partagent. Elles se sont ainsi spontanément affirmées dans le cadre du « secteur informel » de la gestion des conflits armés.

Pour Mme Laliberté-Béringar, le choix du groupe comme unité de consolidation de la paix a facilité leur participation aux enjeux communautaires, nationaux et internationaux en favorisant leur reconnaissance sociale. Leur approche a inspiré certains organismes d'aide humanitaire, dont les actions ont répliqué ou consolidé les stratégies innovatrices de ces médiatrices de paix. Aujourd'hui, il existe une multitude d'organisations féminines, appuyées par une panoplie d'organismes d'aide humanitaire ou de développement. Elles soutiennent des groupements préexistants ou suscitent la formation de nouvelles associations féminines. Ces interventions ont été particulièrement efficaces dans le contexte de la région des Grands Lacs et ailleurs. Une meilleure harmonisation des approches permettrait d'optimiser leur contribution et de maximiser leur impact.

Chapitre 9 : Femmes et consolidation de la paix : les cas de l'Angola et du Rwanda

Madame Suzanne Laberge
Centre Pearson pour le maintien de la paix
4750 rue Henri-Julien
5e étage, bureau 5114
Montréal (QC) H2T 3E5

Conclusions

Madame Julie Gagné et Monsieur Jean-Sébastien Rioux
Institut québécois des hautes études internationales
Pavillon Charles-De Koninck, #5458
Université Laval
Québec (QC) G1K 7P4

PANEL I : Les femmes dans les zones de conflits armés

Dans le cadre de ce panel, les participants ont été interpellés afin de réfléchir à la problématique des femmes dans les zones de conflits armés. Ce faisant, les auteurs ont mis l'accent sur la participation des femmes aux conflits à tous les niveaux, c'est-à-dire comme combattantes et instigatrices de la violence ainsi que victimes de la démesure guerrière. Or, les femmes demeurent des actrices fondamentales au sein des conflits armés. Ainsi, l'étude des crises internationales doit inexorablement considérer la particularité sexospécifique de leurs expériences. Trois conférenciers ont discuté lors de cette section, soit M. Christopher Carlson nous entretenant de l'expérience africaine des femmes combattantes et captives dans les guerres civiles au Sierra Leone et en Ouganda du Nord; Mme Danièle Laliberté-Béringar argumentant en faveur de l'élaboration d'une approche sexospécifique dans les interventions humanitaires dans les zones de conflits et Mme Marie-Joëlle Zahar analysant la condition des femmes combattantes au Moyen-Orient, particulièrement au Liban et en Palestine afin de considérer les effets de cette participation sur l'ensemble de la condition féminine dans ces pays.

Female combatants and captives in Sierra Leone and Northern Ouganda **Par Khristopher CARLSON et Dyan MASURANA, University of Montana**

Dans sa présentation, M. Carlson a étudié l'expérience des femmes combattantes et captives dans les conflits armés et, plus spécifiquement, dans les crises civiles au Sierra Leone et en Ouganda du Nord. D'abord, M. Carlson a défini la problématique générale des femmes dans les organisations armées en considérant, d'une part, les raisons pour lesquelles les femmes participent aux conflits armés et, d'autre part, leurs rôles respectifs au sein de ces groupes. Ensuite, suite à cette description, l'auteur a exploré les cas particuliers des conflits en Sierra Leone et en Ouganda afin de dégager une compréhension singulière des femmes dans les conflits armés. Enfin, M. Carlson a tenté de jeter un regard conclusif sur la question.

La présence des femmes dans les organisations armées—c'est-à-dire les troupes gouvernementales, paramilitaires ou milices et groupes d'opposition armés—n'est guère un phénomène insolite à l'échelle mondiale. Cependant, le continent africain se démarque de l'ensemble des autres régions par la présence importante des femmes à l'intérieur de tous les groupes armés sus-mentionnés. Ainsi, il apparaît important, pour une compréhension plus précise du phénomène, de mettre en valeur l'expérience des femmes africaines. Selon M. Carlson, les femmes joignent les groupes armés pour de multiples raisons, allant de la participation volontaire — pour la recherche de protection ou en réponse à la violence généralisée — à l'intégration forcée de celles-ci. De fait, le ravissement des femmes semble être une donnée importante et alarmante du phénomène surtout, mais pas exclusivement, en ce qui a trait à l'expérience africaine. En outre, malgré la croyance populaire selon laquelle les femmes ont des rôles secondaires de support au sein des camps armés (*camp followers*), les femmes remplissent au contraire une multitude de tâches au sein de ces organisations : de la combattante en bonne et due forme à l'esclave sexuelle. Toutefois, l'auteur reconnaît volontiers que les activités auxquelles sont assignées les femmes dans les conflits diffèrent grandement en fonction des cas particuliers.

Afin d'appuyer cette argumentation, M. Carlson évoque l'expérience des femmes dans les cas particuliers des conflits armés du Sierra Leone et de l'Ouganda du Nord. Au Sierra Leone, l'auteur constate que la présence et le rôle des filles et des jeunes femmes demeurent toujours sous-estimés. De surcroît, celles-ci jouent un rôle important, tant pour les forces révolutionnaires que pour les forces de la défense civile. Néanmoins, les femmes restent significativement sous-représentées dans les programmes de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR), minant de façon importante leurs chances de

recouvrer une existence normale. Le phénomène ougandais, quant à lui, suit pour l'essentiel les paramètres de l'expérience en Sierra Leone. Quoiqu'une grande proportion de femmes et de filles forme les rangs des diverses unités belligérantes, notamment le LRA et le UPDF, elles sont sous-représentées dans les camps de réintégration. Ainsi, les femmes doivent subvenir elles-mêmes aux besoins de leurs enfants dans un climat de dépravation et d'insécurité considérable.

Ces deux études de cas mènent M. Carlson à conclure sa présentation par la constatation que, premièrement, la participation des femmes dans les groupes armés est généralisée. Deuxièmement, que la sous-estimation ou le déni de leurs présences et rôles au sein des troupes combattantes atténuent considérablement leur chance de réintégration. Finalement, que les femmes ayant participé aux conflits sont habituellement ostracisées des sociétés donnant suite aux affrontements armés.

Vers l'élaboration d'une approche sexospécifique de la programmation humanitaire en zone de conflit armé

Par Danièle LALIBERTÉ-BÉRINGAR, Vision Mondiale Canada

L'exposé de Mme Laliberté-Béringar avait pour ambition de mettre en évidence le rôle joué par les femmes dans les zones de conflits armés afin d'élaborer une approche sexospécifique de la programmation humanitaire dans ces régions. De son avis, l'expérience des femmes dans les zones de combats demeure particulière. De fait, pour Mme Laliberté-Béringar, les femmes font appel à des stratégies de survie multiples. S'il est vrai qu'elles sont plus rarement les protagonistes des conflits armés, il n'en demeure pas moins que certaines choisissent de participer activement ou indirectement aux combats. Effectivement, les rôles de soutien joués par les femmes – de façon volontaire ou sous l'effet de la force – auprès des combattants ont été bien documentés (approvisionnement en eau et nourriture, provision de soins médicaux, etc.). Les femmes contribuent aussi aux efforts de guerre par l'hébergement des combattants, la transmission de renseignements d'ordre militaire et le trafic d'armes.

En outre, Mme Laliberté-Béringar a souligné le fait que le rôle des femmes dans les sociétés post-conflits et dans le maintien de la paix s'avère crucial. De là l'exigence de l'adoption de projets et programmes sexospécifiques qui puissent tirer parti des bénéfices manifestes de leurs expériences réciproques. En effet, malgré leur exclusion des instances officielles, les femmes ont contribué à la promotion de la paix, en se basant sur des groupements qu'elles ont formés en vue de faciliter leur quête de solutions communes aux problèmes qu'elles partagent. Elles se sont ainsi spontanément affirmées dans le cadre du « secteur informel » de la gestion des conflits armés.

Pour Mme Laliberté-Béringar, le choix du groupe comme unité de consolidation de la paix a facilité leur participation aux enjeux communautaires, nationaux et internationaux en favorisant leur reconnaissance sociale. Leur approche a inspiré certains organismes d'aide humanitaire, dont les actions ont répliqué ou consolidé les stratégies innovatrices de ces médiatrices de paix. Aujourd'hui, il existe une multitude d'organisations féminines, appuyées par une panoplie d'organismes d'aide humanitaire ou de développement. Elles soutiennent des groupements préexistants ou suscitent la formation de nouvelles associations féminines. Ces interventions ont été particulièrement efficaces dans le contexte de la région des Grands Lacs et ailleurs. Une meilleure harmonisation des approches permettrait d'optimiser leur contribution et de maximiser leur impact.

Guerre civile, paix civile et condition féminine : Quand toutes les bonnes choses ne vont pas nécessairement ensemble

Par Marie-Joëlle ZAHAR, Université de Montréal

Dans sa présentation, Mme Zahar pose la question indispensable à savoir si la participation des femmes dans les conflits armés se concrétise en des contributions positives à la condition féminine. En effet, nous pouvons à juste titre nous interroger sur les avantages que retirent les femmes suite à leur collaboration à la lutte armée? Suivant cette problématique, Mme Zahar analyse l'expérience des guerres civiles au Liban et en Palestine où plusieurs femmes ont servi les causes révolutionnaires. Or, l'auteure en conclut que la paix n'est pas toujours suivie d'une période positive pour la condition féminine et que les gains recueillis lors de la lutte, en termes d'équité et d'égalité, ne se transposaient pas, dans les deux cas étudiés, aux stades post-confliktuels.

Afin de mettre à jour cette relation ambivalente entre les gains sociaux pendant la guerre et les pertes de ces mêmes gains après la guerre, Mme Zahar tente, dans un premier temps, de mettre en valeur la plus-value associée aux périodes conflictuelles en ce qui a trait de la condition féminine. Dans un deuxième temps, l'auteure met en relation l'expérience des conflits libanais et palestinien en exposant deux facteurs endogènes qui expliquent pourquoi les femmes demeurent silencieuses lors des périodes post-conflits et deux obstacles qui justifient, dans la mesure du possible, pourquoi les hommes n'accordent pas, suite à la paix, une plus grande place aux femmes dans la sphère privée.

Traditionnellement, nous affirme Mme Zahar, les femmes ont un rôle de reposoir des valeurs nationales au Moyen-Orient ce qui permet, dans une certaine mesure, une instrumentalisation des femmes dans ces sociétés. Ainsi, les femmes occupent habituellement une place importante et centrale au sein des familles, fournissant éducation et stabilité au foyer. Néanmoins, en raison des guerres civiles, les femmes doivent souvent s'engager dans le conflit à titre de combattante ou, tout simplement, de travailler afin d'assurer leur survie et celle de leurs enfants, deux rôles autrefois traditionnels dans ces sociétés. Ce faisant, les femmes acquièrent une certaine liberté et même, à moindre niveau, une relative égalité des genres. Malheureusement, de l'avis de l'auteure, la condition des femmes suivant la fin des hostilités n'est guère reluisante et, dans le cas du Liban, un recul notable se discerne aisément.

Cette régression de la condition féminine s'explique, d'une part, par le fait que les femmes demeurent silencieuses dans l'après-guerre, soit pour éviter l'ostracisme conféré aux femmes subissant des sévices lors des affrontements – ou par peur d'être accusée d'avoir subi ces sévices – soit en raison de la nature de la mobilisation, lorsque la lutte se concentre plus sur des valeurs identitaires que sexospécifiques. D'autre part, les sociétés d'après-guerre reviennent à leurs habitudes en raison de la compétition entre les partis politiques où la question de la femme ne fait pas consensus et de la volonté de ces parties de sacrifier les enjeux sexospécifiques comme monnaie de compromis.

Conséquemment, Mme Zahar conclut que la participation des femmes aux conflits armés permet, dans une certaine mesure, d'améliorer la condition féminine tandis que la paix est généralement synonyme d'un retour et recul de cette condition pour celles-ci. Manifestement, toutes les bonnes choses ne vont pas nécessairement ensemble...

Période de discussion

Dans le cadre des discussions suivant les présentations des conférenciers, deux groupes de questions semblent avoir circonscrit les délibérations. Premièrement, plusieurs ont cherché à explorer davantage la problématique des programmes de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR). Ainsi, s'adressant généralement à M. Carlson, on s'est demandé comment de tels programmes pouvaient prendre un caractère sexospécifique; et comment les programmes DDR avaient une influence sur la

réhabilitation des combattantes. De l'avis de M. Carlson, le problème majeur est le manque d'information et d'études portant exclusivement sur la condition des femmes combattantes dans les conflits armés. En outre, la multidimensionnalité du problème des femmes combattantes et captives pose nécessairement la question de la solution envisageable, celle-ci devant être également multidimensionnelle. Comme le reconnaît d'ailleurs Mme Laliberté-Béringar, nous devons aussi étendre les analyses afin de fournir un contexte comparatif qui puisse suppléer les informations empiriques des études de cas.

Deuxièmement, on s'est également interrogés sur la particularité de l'expérience des femmes au Moyen-Orient. Or, de fait, un participant a reconnu que le phénomène asiatique, plus spécifiquement celui du Vietnam, n'avait pas occasionné un recul de la condition féminine et que, contrairement à ce que Mme Zahar constatait au Liban et en Palestine, les femmes se voyaient octroyer une influence notable au sein du gouvernement et que les gains acquis lors des combats se traduisaient, concrètement, à une plus grande équité et égalité entre les genres au sein de la société.

Conclusion

Ce panel a offert une vision importante sur les femmes dans les zones de conflits armés. Loin d'être seulement des victimes, les femmes jouent souvent un rôle important comme combattantes ou comme élément stabilisateur des ménages. Or, cette interprétation demeure, pour le moment du moins, trop peu mise en valeur. En outre, peut-être faudrait-il offrir une exégèse comparative, comme le suggérait Mme Laliberté-Béringar, des expériences asiatiques et latino-américaines.

PANEL II : Les femmes et les régimes internationaux de sécurité et de prévention des conflits

Dans le cadre de ce deuxième panel, les participants ont été invités à évaluer les régimes internationaux de sécurité et de prévention des conflits armés dans le but d'analyser le niveau d'intégration de la perspective sexospécifique au sein de ces divers instruments. Deux conférenciers ont discuté lors de cette section, soit Mme Claire Turenne-Sjolander nous présentant une analyse critique des progrès engendrés par la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies et Mme Hélène Laverdière nous entretenant des efforts canadiens pour la promotion du rôle des femmes dans la prévention des conflits.

La résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies : Quel progrès réel?

Par Claire TURENNE-SJOLANDER, Université d'Ottawa

La résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies, adoptée en 2000, porte quatre enjeux à l'attention des parties impliquées dans les conflits, qu'elles soient étatiques ou non : (1) la participation des femmes dans le processus décisionnel, (2) l'inclusion des perspectives de genre dans les documents issus de divers organismes, (3) la protection des femmes dans les situations de conflits et (4) l'intégration d'une démarche sexospécifique dans les divers mécanismes et programmes des Nations Unies. Néanmoins, leur mise en œuvre nécessite la participation de plusieurs acteurs et le succès de l'initiative repose sur une analyse de la situation actuelle. La conférence de Mme Turenne-Sjolander reposait sur la thèse qu'il y a certes eu du progrès suite à l'adoption de la résolution 1325 mais qu'encre beaucoup de travail reste à faire, particulièrement en ce qui a trait à la conceptualisation de la femme dans les enjeux conflictuels. Selon elle, la principale difficulté en la matière réside dans le fait qu'une telle conceptualisation requiert un changement de mentalité chez certains des individus concernés.

Mme Turenne-Sjolander a expliqué que l'application de la résolution 1325 nécessitait une sensibilisation sur deux points : (1) la façon particulière dont les femmes et les enfants vivent les conflits et (2) le besoin essentiel de porter un intérêt particulier au genre lors des efforts de paix. Si à travers l'histoire les conditions nécessaires à la réalisation d'une analyse sexospécifique des conflits furent acquises petit à petit, il n'en demeure pas moins que le sujet se doit d'être considéré dans un contexte plus global pour améliorer les impacts qui y sont inhérents. Ainsi, trois conditions ont été présentées par Mme Turenne-Sjolander comme favorisant l'évolution de la réflexion en ce qui a trait à la situation des femmes dans les conflits. Tout d'abord, il s'agit de tenir compte de la nature même des conflits ainsi que de la nature des offenses commises, lesquels ont un impact direct non négligeable sur la qualité de vie des femmes touchées. À ce propos, Mme Turenne-Sjolander a soulevé l'importance d'un effort de sensibilisation auprès de la communauté internationale face à la dualité du rôle de la femme dans les conflits, c'est-à-dire en tant que victime et/ou participante. Le second aspect, qui se fonde sur la dichotomie entre le fonctionnement des diverses institutions et les besoins réels des femmes, est la reconnaissance de la sexospécificité dans le développement. Finalement, la troisième condition réside dans une conceptualisation adaptée des droits de la personne. Dans la foulée des réflexions amorcées lors de grandes conférences internationales – particulièrement à Beijing – et dans la poursuite des objectifs humanitaires tels que présentés dans maints traités internationaux, il importe de démontrer que les femmes vivent les conflits différemment. Pour se faire, des pressions visant à faire valoir cette prise de conscience doivent obligatoirement être effectuées par les différents groupes impliqués.

La mise en œuvre de la résolution 1325 et l'affirmation claire de la sexospécificité suscitent maintes réflexions en plus de poser plusieurs défis quant aux quatre enjeux qui y sont soulevés. La réalité mondiale actuelle exige une nouvelle réalisation des rapports sociaux de sexe. En ce sens, Mme Turenne-Sjolander estime que la communauté internationale devra transcender l'image de la femme victime et définir clairement ce qu'est une approche sexospécifique. En somme, malgré les réflexions et la mise en œuvre d'un cadre juridique, plusieurs défis se posent toujours afin de parvenir à la réalisation complète de la résolution 1325 et, ainsi, arriver à une nouvelle conceptualisation de la femme dans les enjeux conflictuels.

Les efforts nationaux et internationaux pour la promotion du rôle des femmes dans la prévention des conflits

Par Hélène LAVERDIÈRE, Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international

Aucun conflit n'a qu'une seule facette... Tel était le thème du court-métrage présenté en introduction de cette conférence. Ce fut aussi la thèse principale de Mme Hélène Laverdière qui s'est intéressée plus particulièrement à la situation des femmes dans le maintien de la paix. Ainsi, sa présentation a porté sur l'importance d'impliquer davantage les femmes dans les processus décisionnels, puisqu'elles sont souvent aux premières loges des conflits et en subissent conséquemment les impacts. Évidemment, une telle évolution implique une prise de conscience majeure de la part des acteurs impliqués, tant au niveau national qu'international, d'où l'importance du cadre d'action établi par la communauté internationale, de la résolution 1325 et des efforts nationaux visant à son application.

Les actions prises en ce sens doivent tenir compte de la mutation graduelle des types de conflits, du niveau interétatique au niveau intraétatique, laquelle conduit à un changement dans le rôle des populations civiles et, donc, des femmes. Ainsi, la résolution 1325 offre un cadre d'action utile pour appuyer l'idée que la femme n'a pas à être seulement victime des conflits, mais qu'elle peut aussi jouer un rôle actif en tant que partenaire et agent décisionnel. Selon Mme Laverdière, les cartes sont sur la table suite à ce programme d'actions détaillé et il est maintenant temps de passer à l'action afin de mettre en œuvre les clauses de la résolution 1325 et d'atteindre cet objectif : nuancer le rôle et l'implication des femmes dans les situations conflictuelles.

Au cours de son exposé, Mme Laverdière a souligné qu'il y avait bel et bien eu, depuis trois décennies, une hausse de l'implication des femmes en ce qui a trait à la consolidation de la paix, mais qu'une vision élargie de la relation entre les femmes et les conflits serait plus pertinente afin d'en cerner tous les enjeux. Dans cette optique, Mme Laverdière a démontré que le Canada était actif sur plusieurs facettes de la question. Entre autre, le ministère des Affaires étrangères, en collaboration avec ses partenaires, offre un programme de formation pour les gens participants aux missions de paix afin de les conscientiser à la situation des femmes et à l'attitude à adopter en ce qui les concerne. Par ailleurs, le MAECI joue un rôle clé au sein du réseau de la sécurité humaine, servant ainsi de base solide pour la promotion de ce sujet dans la coalition déjà existante et, conséquemment, de son maintien à l'agenda. Parallèlement, le Canada est très actif aux Nations Unies, travaillant de concert avec la société civile et les pays intéressés par la question afin de partager des informations et échanger sur la mise en œuvre de la résolution 1325. La force de cette collaboration est telle qu'une coalition informelle – les « amis des femmes et de la sécurité » – s'est formée au fil des ans et veille à l'inclusion de clauses liées aux femmes dans les nouvelles résolutions onusiennes. La résolution 1325 est un excellent outil; mais comme tout autre instrument juridique international, son pouvoir est nul s'il n'est pas vraiment appliqué par les parties concernées, d'où l'importance de ne pas ménager les efforts afin d'inclure une perspective sexospécifique dans le maintien de la paix.

Ces efforts prônés sur la scène internationale sont d'ailleurs bien appliqués au niveau national par diverses consultations et par la sensibilisation des acteurs au renforcement des capacités et à la nécessité de faire de la résolution 1325 une réalité. Pour le Canada, c'est en tenant compte des diverses voix dans l'élaboration des politiques et en y intégrant des recommandations concrètes et ciblées que les efforts mis en œuvre pour améliorer le rôle des femmes dans le maintien de la paix auront un impact réel sur le terrain. En terminant, Mme Laverdière souligne que la collaboration de tous les acteurs est une condition *sine qua non* à une paix durable et que plusieurs défis restent à relever afin d'atteindre les objectifs visés par la résolution 1325. La promotion de la nouvelle conceptualisation du rôle de la femme dans les situations de conflit, sous toutes ses facettes, doit donc continuer et le Canada entend bien y jouer un rôle important.

Période de discussion

Plusieurs points intéressants ont été soulevés par les participants au cours de la période de questions. D'emblée, l'importance de la mise en œuvre des outils, comme par exemple la résolution 1325, a aussi été réitérée. Par la suite, une question portant sur les femmes combattantes a amené une piste de réflexion qui n'avait pas encore été exploitée dans les exposés. Ainsi, de l'avis des conférencières, le cas des femmes combattantes implique directement un renouveau du construit social, c'est-à-dire une redéfinition de la place de la femme dans une société, ce qui ne se fait pas sans difficulté.

Un autre point intéressant a été soulevé en ce qui a trait à la méthodologie reliée au processus de consultation auprès des femmes, l'un des objectifs de la résolution 1325. Ainsi, il semble qu'aucune méthode claire n'ait présentement été mise sur pied à cet effet, puisque l'on parle de cas par cas. Effectivement, chaque situation implique une sélection basée sur des critères différents. Dans la même optique, il a été mentionné que les femmes disposent de plusieurs façons pour se faire entendre et que, conséquemment, même sans une place officielle à la table des négociations, elles disposent d'autres moyens, comme par exemple les médias, afin de faire valoir leur voix et leurs perspectives sur la situation.

La discussion sur le rôle des femmes en tant qu'acteurs du conflit a soulevé des commentaires de la part des invités, particulièrement en ce qui a trait au cas des femmes soldats. En outre, les commentaires entendus visaient à réitérer le fait que les femmes membres des forces armées, du moins au Canada, sont traitées en tant que soldat, c'est-à-dire qu'elle dispose des mêmes privilèges et conditions que

leurs compatriotes masculins. Il semble que l'intégration des femmes à ce niveau fut grandement améliorée depuis une vingtaine d'années.

Finalement, une réflexion portant sur l'état du droit international a mené à la conclusion que la formation et l'éducation étaient parties intégrantes du processus d'application des outils de développement social, plus particulièrement en ce qui a trait à la résolution 1325. En effet, ce texte est le principal acquis juridique pour les femmes dans les situations conflictuelles, que ce soit avant, pendant ou après une crise, d'où la nécessité de l'appuyer et de diffuser son contenu aux parties impliquées pour en assurer le respect et la mise en œuvre.

Conclusion

En somme, ce panel nous a permis de présenter brièvement les différents instruments encadrant les régimes internationaux de sécurité et de prévention des conflits. Il nous a surtout permis de faire un survol général des acquis juridiques et politiques pour faire avancer et améliorer la situation des femmes dans les conflits armés et leur intégration dans les divers processus de résolution et de gestion des conflits armés internationaux. Une grande partie des discussions a porté sur la difficulté de mettre en application les normes et les politiques existantes en ce qui a trait à une approche sexospécifique des conflits armés.

PANEL III : Les femmes en tant qu'agents catalyseurs de la reconstruction des sociétés ravagées par la guerre

Dans le cadre de ce panel, les participants ont été appelés à analyser la contribution des femmes dans les processus de reconstruction des sociétés ravagées par la guerre. Trois conférencières ont participé à ce panel, soit Mme Sonia Jedidi qui a discuté de la situation des femmes en Afghanistan, Mme Julie Faucher qui a présenté une analyse concrète de l'intégration des femmes au sein des forces policières des sociétés en reconstruction au Timor Oriental et au Guatemala, et Mme Suehila Elkateb qui a discuté le rôle de l'agence canadienne de développement international face à la problématique. Le président du panel a souligné l'importance des témoignages des femmes qui ont travaillé et vécu dans des régions affectées par les conflits, les trois intervenantes ayant des expériences très riches dans le champ des recherches sur le rôle des femmes dans des sociétés ayant subi les effets dévastateurs de la guerre. Leurs interventions ont été enrichissantes, surtout du point de vue de la diversité des zones des conflits qui ont fait l'objet des présentations.

Femmes et reconstruction en Afghanistan : actrices et/ou spectatrices? **Par Sonia JEDIDI, ACTED**

Avoir une perspective sexospécifique n'est pas toujours facile pour les acteurs internationaux notamment lorsqu'ils interviennent dans le cadre des sociétés traditionnelles, de religion musulmane, et en plus ravagées par des conflits. C'est notamment le cas de l'Afghanistan où les soucis d'équité que l'on peut avoir ne sont pas toujours faciles à réaliser. En effet, la plupart des femmes en Afghanistan ont encore aujourd'hui un rôle limité dans la société.

La présentation de Mme Jedidi est structurée en deux parties : (1) une mise en contexte des situations où les femmes interviennent et (2) une partie qui explique en quoi consiste leur rôle d'acteurs et quelles sont les limites auxquelles les femmes sont confrontées et qui les forcent à adopter un rôle de spectatrices.

Dns un premier temps, Mme Jedidi a voulu présenter le contexte historique, politique, économique et social qui circonscrit l'intervention des femmes. En Afghanistan, elles évoluent dans une société qui est marquée par 23 ans de conflit meurtrier qui a affecté une grande partie de la population civile et qui a causé un flux massif de personnes déplacées, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Cette population a subi également la violence infligée par les factions de milice, qui a affecté surtout les femmes. Le pays a également subi un effondrement des structures économiques, industrielles et agricoles. À tout cela s'ajoute le fait que les femmes évoluent dans une société minimale, traditionnelle, coutumière, où toute tentative de modernité – dans le passé et même aujourd'hui – s'est heurtée à une violente opposition de la part des chefs religieux. Dès les premières conférences qui ont eu pour but de définir les modalités de la reconstruction de l'Afghanistan, la question du rôle des femmes a fait l'objet de discussions, en particulier à cause de l'oppression que celles-ci ont subi de la part des Talibans. Ainsi, suite à la Conférence de Bonn, l'accent a été mis sur le développement du rôle des femmes en Afghanistan, par une meilleure promotion dans la vie politique et par leur intégration au sein de l'administration provisoire. Les donateurs se sont engagés à faire respecter les droits de la femme partout dans le cadre des structures administratives.

Suite à cette présentation de la situation en Afghanistan, Mme Jedidi a discuté des diverses formes de contributions des femmes à la reconstruction de l'Afghanistan et les différents secteurs où elles sont particulièrement actives. Mme Jedidi a précisé d'emblée qu'étant donné que les femmes ont pu récupérer le droit de travailler, elles peuvent maintenant participer à la relance économique du pays. Les femmes éduquées ont pu retrouver les emplois qu'elles avaient pratiqués avant le régime des Talibans; elles travaillent principalement dans les secteurs de l'éducation, de la santé, des services publics, de l'administration ou même dans les forces policières. De nouvelles opportunités d'emploi sont également apparues dans les agences d'aide internationales. Les positions que les femmes occupent ne sont pas d'habitude des postes de directions, elles ont surtout des fonctions administratives. Il y a très peu de domaines où les femmes ne sont pas présentes; il s'agit surtout des emplois qui exigent le contact avec le public. Mme Jedidi souligne toutefois que ce profil est surtout valable pour les femmes des grandes villes et les femmes faisant partie des classes haute et moyenne de la société. En effet, par rapport à la population féminine de l'Afghanistan, la proportion des femmes qui travaillent est très basse. La plupart des femmes à la campagne contribuent surtout à l'exploitation des terres familiales, en travaillant surtout dans les champs; dans ces régions, elles sont très rares à occuper des postes d'enseignante ou de médecin.

Mme Jedidi a également évoqué le fait que 90% des femmes ne sont pas éduquées, surtout en milieu rural. En outre, suite aux conflits, leur statut a changé et elles se sont retrouvées souvent chefs de famille soit parce qu'elles ont perdu leur mari, soit parce que celui-ci ne peut plus travailler en raison de blessures. Ces femmes sont donc passées du stade de récipiendaires d'aide au stade de productrices; elles participent ainsi à la reconstruction de leur pays. À cet effet, les programmes mis en place par les ONG vont favoriser les populations vulnérables : les veuves, les femmes âgées. Une des activités des ONG est de créer des centres éducatifs – d'hygiène ou d'alphabétisation, par exemple. ACTED est responsable de sept de ces centres situés dans des zones difficiles, dans des districts ravagés par la guerre. Le premier objectif de ces *Women Centers* est d'aider les femmes à professionnaliser une activité qu'elles effectuent traditionnellement, comme la couture ou la broderie, pour qu'elles puissent par la suite tirer une source de revenus à la fin de leur formation. Ces projets ont donc comme but à la fois l'insertion économique des femmes et l'amélioration des conditions de vie de ces femmes vulnérables, en leur offrant une autonomie financière et en développant leur éducation.

Pour Mme Jedidi, un autre moyen par lequel les femmes contribuent à la reconstruction sont les ONG de femmes – organisées et dirigées par les Afghanes; elles sont de petite taille et n'ont pas de gros budgets, leur accès aux donateurs est limité et se heurte à un problème de communication. La plupart des grandes agences internationales d'aide sont dirigées par des hommes et les femmes afghanes n'ont pas l'habitude d'entrer en contact avec des hommes. Ainsi, les femmes qui dirigent ces ONG sont souvent des

militantes en faveur des droits équitables pour les femmes; cependant leurs actions restent pour l'instant confinées au domaine traditionnel de la société afghane. Elles représentent cependant l'effort des femmes pour que d'autres femmes contribuent à la reconstruction de leur pays; elles agissent surtout sur le plan juridique, sur le plan des idées en militant pour améliorer le statut des femmes, leurs droits et pour changer les mentalités traditionnelles. L'obstacle majeur qui se pose à leur action est le fait que ce discours revendicatif est loin d'être représentatif de l'ensemble de la société afghane et bien loin de la mentalité de la grande majorité de femmes inéduquées.

En outre, Mme Jedidi a mentionné que le nouveau gouvernement afghan s'est engagé à accorder aux femmes plus de place au niveau politique. De ce fait, certaines femmes siègent à la Commission pour la réforme de la Constitution et à la Commission pour la réforme judiciaire. Un Ministère des affaires féminines a également été créé. En somme, les femmes ont très peu de poids au niveau décisionnel et de direction. Leur rôle est ainsi beaucoup limité et c'est surtout pour répondre aux exigences des donateurs qu'elles ont été promues dans certains postes de responsabilité.

En conclusion, Mme Jedidi a avancé que les entraves à une intervention féminine – c'est à dire ce qui fait que les femmes occupent en grande partie un rôle de spectateur dans la reconstruction – relèvent surtout du poids de la société traditionnelle afghane régie par des normes issues de l'Islam, de l'analphabétisme généralisé, surtout en milieu rural, ainsi que de l'insécurité qui règne en Afghanistan et qui joue en défaveur des femmes. Ainsi, Mme Jedidi lance un signal d'alerte car la reconstruction de l'Afghanistan ne pourra pas se faire sans la contribution des femmes qui constituent la moitié de sa population et qui auront sans doute un rôle important à jouer dans l'avenir du pays.

L'intégration des femmes au sein des forces policières des sociétés en reconstruction : les cas du Timor Oriental et du Guatemala

Par Julie FAUCHER, Gendarmerie Royale du Canada

D'emblée, Mme Faucher a souligné le fait que l'intégration des femmes dans les forces policières est une chose nouvelle, même au Canada, où elles ont été acceptées dans le cadre de la GRC seulement à partir de 1974. Le cas des pays qui sont en conflit est un peu différent mais on peut quand même faire des parallèles. Son exposé s'est concentré sur les cas du Timor Oriental et du Guatemala, deux des régions dans lesquelles elle a œuvré dans le cadre de son travail.

La participation de la police civile dans les missions de maintien de la paix est liée à la réforme de la police locale dans les sociétés issues d'un conflit. L'ONU a reconnu comme partie intégrante de la société civile et de la reconstruction de la société civile, le rétablissement et la réforme des forces de police. Les forces policières affectées des sociétés en conflit peuvent être extrêmement marginalisées, elles sont souvent remplacées par une des parties combattantes comme dans le cas de Sierra Leone ou encore deviennent un agent de l'État et participent activement au conflit. Le Guatemala a vécu une guerre civile de près de 35 ans pendant laquelle les communautés mayas ont été sérieusement affectées. La gendarmerie et la police nationale étaient considérées comme corrompues; elles ont été impliquées dans le conflit et la répression et étaient presque une branche militaire. Le Timor Oriental a quant à lui été envahi par l'Indonésie en 1976. En 1999, suite à un référendum, le peuple timorais a décidé avec une grande majorité de chercher son indépendance. Une révolte contre l'occupation indonésienne a eu lieu et a eu comme conséquence le retrait des forces armées et de l'administration indonésienne. Contrairement au Guatemala, les forces policières ont été reformées et mieux adaptées aux nouvelles circonstances.

L'intégration des femmes dans la police est influencée par plusieurs facteurs : (1) l'aspect culturel et religieux, (2) les politiques, les attitudes et le comportement de la haute direction de la police et (3) la présence des modèles dans les forces policières. Au Guatemala comme au Timor Oriental, les femmes se marient très jeunes, elles sont soumises aux hommes, elles ne sont pas habituées à avoir une opinion

personnelle et elles n'ont pas accès à l'éducation et à l'information. En outre, la violence contre les femmes est acceptée.

Mme Faucher a par la suite souligné l'importance de délimiter le rôle de la police dans la société. Après un conflit, les forces policières sont souvent perçues de façon négative. On associe la police à la corruption et à la répression – comme par exemple, au Guatemala. Lorsqu'on fait la reconstruction du corps policier, il est donc important de faire une séparation claire et nette entre la police et les militaires : la police comme institution qui assure la sécurité interne et l'armée comme appui aux forces civiles sur le plan domestique.

En outre, dans plusieurs cas, la police n'est pas représentative de la société. Au Guatemala et au Timor, les femmes sont une exception parmi les forces policières. La police est traditionnellement un domaine masculin; les femmes sont perçues comme des intrus. Cette attitude persiste et il faut trouver les moyens pour la changer. Une des solutions envisagées par Mme Faucher est d'imposer des politiques qui ont comme but de favoriser le recrutement des femmes. La conférencière propose également de promouvoir des politiques qui empêchent la discrimination, les abus et le harcèlement contre les femmes, et motiver le travail des femmes dans la police en leur offrant des promotions pour les bons résultats, en établissant des normes équitables et en permettant aux femmes d'avoir des familles.

Maintenant, de quelle façon la communauté internationale peut-elle aider l'intégration des femmes dans les forces de polices des pays ayant subi des conflits? Les ONG internationales et nationales devraient travailler directement avec les femmes, en les encourageant à joindre la police. Une autre démarche efficace serait de former des modèles et des mentors parce que l'ONU a un temps limité d'intervention et c'est important de laisser sur place des personnes qui pourront inspirer par la suite les autres femmes. Il n'y a pas encore de conclusion à ce problème parce qu'aucune mission de l'ONU n'est parvenue à terme, afin de pouvoir étudier les conséquences des programmes qui ont favorisé l'intégration des femmes dans les forces policières.

Le rôle d'une agence nationale de développement pour la reconstruction, dans une perspective sexospécifique, des sociétés ravagées par la guerre

Par Suehila ELKATEB, Agence canadienne de développement international

Mme Elkateb a abordé le sujet de la reconstruction post-confliktuelle dans une perspective sexospécifique. Dans un premier temps, elle a discuté de la construction de la paix dans le cadre de l'ACDI, pendant et après un conflit. En relation avec ce sujet, l'unité pour la consolidation de la paix a été créée en 1997. Les principaux objectifs de cette unité sont la promotion de la bonne gouvernance et la protection des droits de l'homme dans des situations post-confliktuelles. Une approche sexospécifique est particulièrement importante dans le processus de construction de la paix. Les hommes et les femmes, les filles et les garçons ont des priorités différentes, des besoins spécifiques et différentes possibilités d'accès aux ressources.

Mme Elkateb a ensuite énuméré les principales dimensions des conflits prises en compte par l'ACDI dans le cadre de ses stratégies de reconstruction. Elle a d'abord souligné que dans le cadre des négociations de paix, il est important de savoir qui sont les participants et quelle est l'influence des processus de paix informels : connaître ceux qui ne sont pas à la table de négociation est tout aussi important que de connaître ceux qui y sont invités. Il faut aussi tenir compte de la violence physique et psychologique qui affecte les combattants et les civils à la fois. Les réseaux sociaux sont souvent détruits par les conflits armés et cela a un impact sur le changement des responsabilités et sur les modalités de survie des gens. Dans une situation post-conflit, il faut de plus évaluer la participation des hommes et des femmes, ces dernières ayant souvent des rôles marginaux dans les processus de décision. Le Soudan, par

exemple, nie toute place aux femmes à la table des négociations, malgré les interventions de la communauté internationale. En outre, l'accès inégal des femmes aux médias fait en sorte que leurs intérêts sont sous représentés et marginalisés par les débats publics.

De plus, Mme Elkateb souligne qu'une série de facteurs doivent absolument être pris en compte quand on intervient dans des sociétés affectées par des conflits : le sexe, la classe sociale, la race, l'ethnicité, la religion, l'âge des personnes. Entre autres, en ce qui concerne l'organisation des élections, il est important de mettre à l'agenda politique des questions sexospécifiques. Les femmes n'ont pas un accès égal à celui des hommes dans les élections et cela est accentué par l'isolement de certaines régions. De même, l'investissement international dans les soins de santé est important pour répondre aux nécessités de santé spécifiques des femmes, tout autant que les mesures prises pour améliorer la participation des femmes dans des organisations communautaires.

À la lumière de toutes ces constatations, Mme Elkateb affirme que la dimension sexospécifique tout comme les autres initiatives dirigées directement vers des groupes spécifiques, devraient occuper une place importante dans toute initiative de paix. Une perspective sexospécifique permet d'analyser les différentes expériences conflictuelles des hommes et des femmes, afin de bâtir une paix durable dans le respect des droits de l'homme et de découvrir les priorités et les besoins spéciaux ainsi que les ressources nécessaires pour répondre à ces besoins.

L'ACDI s'occupe plus particulièrement de l'assistance humanitaire internationale et l'aide aux réfugiés. Cependant, la tâche principale de l'Unité pour la consolidation de la paix est de combler l'écart entre l'assistance humanitaire et le développement à long terme. Elle agit également en coordonnant ses actions avec d'autres agences, par l'intermédiaire des programmes bilatéraux et son rôle majeur est d'intégrer une approche sexospécifique dans le cadre de ses programmes. La dimension sexospécifique promue par l'ACDI dans la reconstruction post-conflit est réalisée en coordonnant les initiatives des donateurs, la discussion et le développement des politiques au niveau de l'ACDI ainsi que des autres organisations impliquées, et en offrant des stages de préparation dans une perspective sexospécifique.

Période de discussion

Une première question a porté sur les sources de financement des programmes de l'ACDI et sur la relation avec les donateurs. Mme Elkateb a souligné le rôle de la coopération entre l'ACDI et les donateurs qui sont intéressés par des questions sexospécifiques; un des mécanismes pour attirer l'attention des donateurs est le lobbying constant auprès des institutions internationales. Il est important d'analyser les propositions de projets également selon une perspective sexospécifique et d'utiliser des moyens opérationnels et politiques communs pour faciliter le dialogue entre les différentes instances qui fournissent le financement.

Une autre question a eu trait aux différences entre les hommes et les femmes dans la façon d'approcher le processus de maintien de la paix. Mme Faucher a insisté sur la façon complémentaire des approches féminines et masculines dans le maintien de la paix. Parfois le fait d'être femme peut favoriser le dialogue et le compromis avec la population sur le terrain. Un processus d'apprentissage mutuel caractérise les interactions entre les hommes et les femmes qui sont impliqués dans le maintien de la paix et cela peut avoir des conséquences sur la société où l'on intervient. La collégialité entre hommes et femmes peut offrir un modèle de coopération aux sociétés en reconstruction. Un autre participant a par ailleurs repris les idées avancées précédemment en soulignant le rôle des facteurs culturels dans la perception que les forces de maintien de la paix reçoivent sur le terrain. En outre, les modèles des femmes casques bleus offrent un excellent exemple aux femmes des pays ravagés par les conflits. Mme Sonia Jedidi a quant à elle déploré le manque de contact direct entre les casques bleus femmes et la population locale en Afghanistan. Mme Faucher a de plus discuté de la capacité des femmes interprètes de mieux

répondre aux besoins de communication avec la population des sociétés en reconstruction. Elle a rappelé son expérience en Yougoslavie, où les hommes avaient l'habitude d'être en charge et avaient éprouvé beaucoup de difficultés à devenir le porte-parole des femmes.

Mme Zahar a par ailleurs soulevé la question d'un élargissement, dans la pratique, des interlocuteurs qui s'intéressent à une approche sexospécifique et des modalités d'intégrer dans les programmes, des garde-fous pour s'assurer qu'une telle approche ne reste pas éphémère et qu'elle devienne une constante sur l'agenda de la communauté internationale. Mme Jedidi a affirmé que la plupart des programmes étaient bâtis en gardant un dialogue constant avec les femmes, afin d'allier droits de l'homme et respect de la culture et des valeurs traditionnelles.

Mme Faucher a en outre mis l'accent sur la participation des femmes dans le cadre des missions de maintien de la paix justement afin de mieux refléter les besoins et la situation des femmes dans les sociétés. Il existe une très forte volonté de l'ONU dans ce sens, malheureusement les modalités de mise en place restent difficiles.

Finalement, Mme Elkateb a réitéré les points soulevés plus tôt. En revenant à la question des donateurs, il est très important de faire un bon choix des organisations avec lesquelles on travaille sur des questions sexospécifiques. Elle a d'ailleurs souligné l'importance du dialogue avec la population des pays qui font l'objet des missions de consolidation de la paix.

Conclusion

Le troisième panel a mis en évidence quelques questions intéressantes concernant le rôle des femmes dans la reconstruction des sociétés affectées par les conflits. Nous nous sommes arrêtés non seulement à la situation des femmes faisant partie de ces sociétés, mais également à l'impact des femmes qui participent d'une manière très active dans les missions d'aide et de reconstruction envoyées par les organisations internationales. Les femmes demeurent sous représentées à tous les niveaux, qu'il s'agisse de leur contribution à la reconstruction de leur pays ou de leur poids dans le cadre de missions d'assistance internationales. L'approche sexospécifique est donc un impératif majeur dans tout projet de reconstruction post-conflit.

PANEL IV : Témoignages, leçons et enjeux : des pistes pour l'avenir

Le tout dernier panel de ce colloque a cherché à faire une synthèse des constatations, analyses, recommandations et conclusions de la journée de conférences. Nous avons voulu orienter la fin de cette journée vers la discussion d'options politiques à privilégier pour l'amélioration de la situation des femmes dans les conflits armés et l'augmentation de leur représentation à tous les niveaux dans les processus de résolution des conflits et de maintien de la paix. Deux conférenciers ont tenté des pistes pour l'avenir : Mme Charlotte Lindsey a présenté les conclusions d'une vaste étude du CICR sur les femmes dans les conflits armés et M. Yvan Conoir a discuté des défis de la formation au maintien de la paix en Afrique francophone.

Women facing war : lessons learned from bringing protection and assistance to women

Par Charlotte LINDSEY, Comité international de la Croix-Rouge

Dans son introduction, Mme Lindsey a expliqué que l'objectif du projet *Les femmes face à la guerre* était d'identifier les impacts des conflits sur les femmes. Ainsi, les responsables de l'étude ont choisi un titre évocateur. L'utilisation de l'expression « face à la guerre » vise à faire comprendre aux

lecteurs que les femmes sont véritablement confrontées à la violence dans les zones de conflits. Il s'agissait donc de déterminer les résultats de cette « confrontation ». L'étude du CICR a permis de dégager dix éléments fondamentaux qui devront absolument être considérés dans l'avenir. L'amélioration de la situation des femmes dans les sociétés touchées par la guerre en dépend. Nous les présentons ci-dessous :

- 1) Les femmes ne sont pas les seules victimes des conflits et leur vulnérabilité varie selon leur degré d'exposition aux problèmes politiques, économiques et sociaux.
- 2) Les femmes ne sont pas toutes affectées de la même façon par les conflits armés. Toutes les femmes ne sont pas des victimes civiles ; certaines d'entre elles prennent les armes et sont des combattantes à part entière.
- 3) Les droits de l'homme, le droit international humanitaire et les lois sur la protection des réfugiés offrent des mécanismes de protection pour les femmes situées en zone de conflits.
- 4) Le principal problème juridique réside dans l'implantation et/ou le respect de ces lois.
- 5) La violence sexuelle est inacceptable et elle peut (et doit) être évitée.
- 6) La solution aux problèmes de violence sexuelle demande une approche globale : soins de santé, support psychologique, environnement juridique favorable.
- 7) Les femmes doivent être impliquées dans les programmes et les activités à caractère humanitaire afin d'établir une paix durable.
- 8) L'approche sexospécifique ne doit pas mener à une marginalisation et/ou une négation des besoins des hommes.
- 9) Le respect de la distinction entre les combattants et les civils par les forces armées est une condition essentielle à la sécurité des femmes.
- 10) L'accès aux victimes dans les zones affectées par les conflits est fondamental.

Mme. Lindsey a par ailleurs souligné l'importance de ce dernier élément. Ainsi, le CICR travaille actuellement sur un projet traitant spécifiquement de la protection des femmes et des modes d'assistance dans les zones de conflits armés. En guise de conclusion, le chef de la division de la doctrine et de la coopération a insisté sur la conscientisation et la responsabilisation des acteurs nationaux et internationaux. Les actions entreprises par les organisations comme le CICR sont cruciales pour l'amélioration de la situation des femmes, mais elles sont nettement insuffisantes.

Les défis de la formation au maintien de la paix en Afrique francophone à l'aube du XXI siècle
Par Yvan CONOIR, Centre Pearson pour le maintien de la paix

Le titre de cet exposé ne semble pas disposer d'un lien direct avec la problématique des femmes en zones de conflits armés. C'est pourquoi M. Conoir a justifié sa présentation en faisant référence à la résolution 1325 du Conseil de Sécurité. Ainsi, la résolution exhorte les États membres à donner une formation spécialisée à tout le personnel impliquée dans les opérations de maintien de la paix. Cette formation devrait favoriser la reconnaissance et le respect des besoins particuliers et des droits fondamentaux des femmes – et des enfants – dans les zones de conflits armés. De plus, le texte demande au Secrétaire général de communiquer des directives et des éléments de formation aux États membres.

Ces derniers sont invités à incorporer ces éléments dans leurs programmes nationaux de formation du personnel des forces militaire et de police civile. Incidemment, la professionnalisation des contingents de maintien de la paix constitue un élément fondamental pour la protection des femmes en zones de conflits armés.

Il faut également souligner que le projet de développement des capacités du Centre Pearson s'adresse spécifiquement aux États de l'Afrique francophone. D'une part, le continent africain est un lieu de « prédilection » pour les missions de maintien de la paix. La grande majorité des opérations ont été et sont déployées en Afrique. On n'a qu'à penser au cas du Congo, du Sierra Leone, du Liberia, de la Côte-d'Ivoire, de la République Centrafricaine, du Sahara occidental et de l'Éthiopie/Érythrée. D'autre part, lors d'un sommet de la Francophonie, le Canada s'est engagé à appuyer les efforts des pays africains francophones. Dans le passé, les opérations de maintien de la paix en Afrique constituaient presque une prérogative des pays anglophones. L'appui particulier du Canada vise à renverser cette tendance.

M. Conoir a présenté les quatre grands acteurs responsables de la formation au maintien de la paix au Canada, soit le Ministère de la Défense nationale, le Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, l'Agence canadienne pour le développement international et le Centre Pearson. Le Ministère de la Défense nationale agit dans le cadre de son Programme d'Assistance Militaire Technique. Quant au MAECI, il a identifié la formation au maintien de la paix comme une priorité de la politique étrangère canadienne. Le support financier à l'égard de la CEDEAO annoncé à Kananaskis s'inscrit d'ailleurs dans cette optique. Finalement, l'ACDI et le Centre Pearson travaille en coopération, notamment dans le cadre du projet de développement des capacités. Le manque d'information et le renforcement des capacités en formation des institutions africaines sont les deux problèmes majeurs que vise à résoudre le projet. Il faut noter que le volet formation tente d'inscrire la thématique genre dans les programmes. Comment ? L'identification de femmes gradées capables de diffuser les préoccupations sexospécifiques et de conscientiser leurs pairs représente la solution la plus efficace jusqu'à maintenant. Finalement, M. Conoir a terminé sa présentation en identifiant les trois principaux défis à la formation dans le domaine du maintien de la paix. Nous les présentons à la page suivante :

- 1) Développer du matériel de formation culturellement adaptée
- 2) Garantir la coopération des « policymakers » en matière de formation
- 3) Offrir une formation durable

Période de discussion

Une représentante du MAECI à l'ONU a fait remarquer que le plus grand défi consiste à passer du discours à l'action. De plus, elle a approuvé l'observation de M. Conoir concernant l'existence d'une multitude de coquilles vides, *i.e.* d'organisations ne disposant pas d'une capacité d'action réelle à cause de contraintes institutionnelles ou financières. Selon l'intervenante, UNIFEM souffre de ces contraintes. Puis, elle a insisté sur la nécessité de se préoccuper des besoins des hommes. La sécurité des femmes ne peut être assurée de façon isolée. Ainsi, suite à la démobilisation, les ex-soldats peuvent devenir une source non négligeable de violence. Il faut donc élaborer des programmes de réintégration et de formation pour contrer cette tendance. En réponse, M. Conoir a souligné que le Département des opérations de maintien de la paix à New York n'emploie qu'une seule femme à l'heure actuelle et qu'il n'y a personne qui s'occupe spécifiquement de la question de genre. Selon lui, il faudrait adopter une approche volontariste et détacher des responsables en « *gender advising* ». De son côté, Madame Lindsey a expliqué que le CICR ne croyait pas que la nomination d'un « *gender advisor* » était une bonne solution.

L'objectif est de conscientiser l'ensemble du personnel. De cette façon, l'organisation intégrera les préoccupations sexospécifiques dans sa culture et son mode de fonctionnement.

En outre, Mme Zahar a évoqué l'expérience du CICR en Somalie. L'organisme a réussi à promouvoir le respect des lois de la guerre et des valeurs humanitaires en faisant référence aux traditions locales. Ensuite, elle a questionné Mme Lindsey quant à l'existence de programmes semblables. Mme Lindsey a répondu que l'expérience de la Somalie tentait d'identifier la représentation du droit de la guerre chez les habitants des villages concernés. Le CICR voulait utiliser les traditions locales pour diffuser ces lois et favoriser leur compréhension. Dans le cadre de ce programme, le rôle des femmes était fondamental puisqu'elles étaient en mesure d'atteindre un grand nombre d'hommes après avoir été formées. Ainsi, la promotion du droit et des valeurs humanitaires doit être réalisée en respectant la diversité culturelle. Le principe est juste, mais certaines pratiques peuvent difficilement être encouragées par des organismes comme le CICR. Mme Lindsey a évoqué l'exemple de l'échange de femmes en tant que message de paix chez les villages somaliens. Donc, « l'adaptation culturelle » est souhaitable et réalisable, mais pas toujours évidente.

Conclusion

Les présentations par les conférenciers du quatrième panel offrent des pistes de réflexion et d'action intéressantes. D'une part, les propos tenus par Mme Lindsey et M. Conoir indiquent clairement que les préoccupations sexospécifiques s'insèrent dans des problématiques globales. L'amélioration de la situation des femmes dans les zones de conflits armés exige le respect des règles humanitaires générales – distinction entre civils et combattants, accès aux victimes, etc. – et l'amélioration des capacités en maintien de la paix des organisations internationales et régionales. D'autre part, la mise en œuvre des engagements a été identifiée, autant chez les conférenciers que chez les intervenants, comme le principal défi pour l'avenir. Que ce soit au niveau du droit international ou du « problème des coquilles vides », il faut que le discours tenu par les instances compétentes se concrétise dans l'action. Les préoccupations sexospécifiques doivent désormais être une partie intégrante des programmes de formation et des stratégies de prévention et de résolution de conflits.

Notes biographiques

Khristopher Carlson, University of Montana

Monsieur Khristopher Carlson est spécialiste de recherche à l'Université du Montana, Missoula, USA. Ses domaines d'expertise comprennent les enfants et les filles soldats dans les conflits armés et dans la reconstruction post-conflit. Monsieur Carlson est co-auteur de plusieurs articles sur ces sujets, dont « Girls in Fighting Forces and Groups » (2002) et « Disarming, Demobilizing, and Reintegrating Girls Combatants in Sierra Leone » (2003). Il a contribué à l'étude du Secrétaire-Général des Nations Unies intitulée *Women, Peace and Security : Study of the United Nations Secretary-General as Pursuant to Security Council Resolution 1325* (2002). En collaboration avec le Dr. Dyan Mazurana, il travaille présentement sur un projet de plusieurs années sur les fillettes au sein des forces armées en Ouganda, au Sierra Leone et au Mozambique. À l'heure actuelle, Monsieur Carlson et Dr. Mazurana effectuent une recherche pour clarifier les liens entre la guerre, l'esclavage, les économies de guerre et les rôles et expériences des fillettes au sein des forces armées. Des publications doivent suivre prochainement, dont « Girls at War : Sierra Leone, Uganda, and Mozambique ». Monsieur Carlson a déjà donné plusieurs conférences nationales et internationales sur ces sujets.

Yvan Conoir, Centre Pearson pour le maintien de la paix

Monsieur Yvan Conoir est détenteur d'un MBA (Maîtrise en Administration des Affaires) de l'Université Laval et est diplômé de l'Institut Universitaire des Hautes études Internationales de Genève. De 1982 à 1986, Monsieur Conoir a travaillé comme journaliste indépendant en France et à l'étranger. En 1986, il entre au service du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés où il occupe divers postes de programmation, de protection et de représentation au Burundi, Rwanda, Somalie et Sri Lanka. Il œuvre aussi avec l'UNICEF comme coordonnateur des opérations d'urgence au Somaliland en 1990. Il rejoint de 1993 à 1997 l'Unité de Réponse aux Urgences de CARE Canada où il gère et développe de nouveaux programmes dans les Grands Lacs africains comme à Cuba. En 1998, il est le directeur du programme de reconstruction – DECOPAZ – au Guatemala pour le compte du Centre d'études et de Coopération Internationale (CECI) avant d'en devenir le premier coordinateur des Programmes Humanitaires et de Reconstruction jusqu'en 2000, où il développe des réponses aux crises humanitaires de l'Ouragan Mitch ainsi que la réponse de l'organisation à la crise du Kosovo. Depuis mars 2000, Monsieur Conoir est le coordonnateur du Programme de Développement des Capacités en Maintien de la Paix et Sécurité (PDCMPS) pour l'Afrique francophone au sein de l'équipe du bureau de Montréal du Centre Lester B. Pearson pour le Maintien de la Paix. Monsieur Conoir est l'auteur de diverses publications journalistiques et académiques ainsi que d'un ouvrage de *Conduite des Programmes d'Assistance Humanitaire* produit pour le compte de l'Office des Nations Unies pour la Recherche et la Formation (UNITAR, 2001) et de *L'Action humanitaire du Canada* aux Presses de l'Université Laval (2002). Toujours pour les PUL, il prépare actuellement un nouvel ouvrage sur *Faire la paix – Concepts et pratique de la consolidation de la paix*. Il enseigne à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et à l'Université du Québec en Outaouais (UQO) et est chercheur associé à la Chaire Raoul-Dandurand d'études stratégiques et diplomatiques.

Jocelyn Coulon, Centre Pearson pour le maintien de la paix

Monsieur Jocelyn Coulon est directeur du bureau de Montréal du Centre Pearson pour le maintien de la paix depuis février 1999. Diplômé en science politique de l'Université de Montréal, il a été, de 1981 à juin 1984, directeur adjoint de la revue *Aéromag*, un mensuel spécialisé dans les

questions aéronautiques et militaires. Collaborateur au quotidien montréalais *Le Devoir* dès 1982, il est entré au service de ce journal en 1985 à titre de journaliste. Il a occupé le poste de directeur de l'information internationale de 1987 à 1999. Il est chargé de cours en journalisme à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) depuis septembre 1997 et à l'Université de Montréal depuis 1998. Il a publié plusieurs livres, dont *Les Casques bleus* (1994) et *Guide du maintien de la paix* (avec Manon Tessier, 2003).

Suehila Elkateb, Unité de consolidation de la paix, ACDI

Madame Suehila Elkateb est agente de programme à l'Unité de consolidation de la paix, à la Direction générale des programmes multilatéraux de l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Elle travaille depuis plus de deux ans au sein de l'équipe de la consolidation de la paix. Elle est responsable de la gestion des projets pour la Corne de l'Afrique et le Moyen Orient, et plus particulièrement pour le Soudan, la Somalie et l'Ouganda. Elle est responsable des dossiers thématiques relatifs aux enfants affectés par la guerre et à la dimension sexospécifique de la consolidation de la paix; elle travaille de concert avec la Direction de l'égalité entre les sexes de l'ACDI pour développer les positions du Canada en matière de paix et de sécurité dans une perspective sexospécifique. Elle s'occupe de projets particuliers voués à l'avancement du rôle des femmes dans les processus de paix et à leur participation dans la reconstruction des sociétés après un conflit.

Julie Faucher, Gendarmerie Royale du Canada

Caporal Julie Faucher est membre de la Gendarmerie Royale du Canada. Avec 22 ans de service, elle a une variété d'expériences autant opérationnelles qu'administratives. Elle a participé à trois missions des Nations Unies, soit en Croatie, au Guatemala et au Timor Oriental. De plus, Caporal Faucher a assisté à plusieurs conférences et cours reliés au maintien de la paix, notamment le cours de « Formation des formateurs » donné par le collège des Nations Unies à Turin (Italie) et une conférence sur le processus de paix en Colombie donné à Bogota (Colombie) où elle a aussi fait une présentation sur le rôle de la police civile dans les missions de la paix. Caporal Faucher est analyste d'exposés au sein des Services nationaux de police depuis son retour du Timor en 2002.

Martine Gagné, Association canadienne pour les Nations Unies (section Québec)

Madame Martine Gagné est présentement coordonnatrice du bureau d'UNICEF pour la région de Québec. Elle est présidente bénévole de l'Association canadienne pour les Nations Unies, Section de Québec. Madame Gagné a fait ses études à l'Université Laval. Elle détient deux baccalauréats ès Art; ses domaines d'études ont été l'anthropologie les arts et le cinéma. De 1998 à 2000, elle a travaillé en Guinée Conakry comme agente de programme pour un projet régional sur les droits et la citoyenneté des femmes en Afrique de l'Ouest. Projet mis en œuvre par le CECI (Centre d'Études et de Coopération Internationale) et financé par l'ACDI. Elle a travaillé simultanément en Guinée avec le Haut Commissariat pour les réfugiés des Nations Unies à un projet de sensibilisation des agents de terrain à la prise en compte des besoins stratégiques des femmes à travers une approche Genre et Développement. En l'an 2000, elle appuyait en Guinée Conakry, le Comité guinéen pour la marche mondiale des femmes. En 1995, elle a travaillé au sein d'un orphelinat au Ghana. Elle a initié les enfants au dessin et au bricolage. Elle a réalisé avec eux un court métrage. Elle a agité de 1993 à 1998 comme coordonnatrice bénévole du Conseil régional de Québec pour la Fédération des femmes du Québec. Cet engagement l'a amené à mettre en place

avec des collègues du milieu syndical et communautaire de la région de Québec « La coalition contre la pauvreté des femmes ». En concertation, elle a organisé nombre d'événements dont la marche « Du pain et des roses » en 1995.

Gérard Hervouet, Programme paix et sécurité internationales

Dr. Hervouet est professeur titulaire au département de science politique. Il est directeur du Programme paix et sécurité internationales de l'Institut québécois des hautes études internationales et co-directeur du Consortium canadien sur la sécurité en Asie-Pacifique. Détenteur d'un doctorat de la Sorbonne, Dr. Hervouet se spécialise dans les questions de relations internationales en Asie et vient de publier *L'Asie menacée* aux Presses de sciences-po à Paris.

Sonia Jedidi, ACTED

Docteure en géographie - spécialité géopolitique, Sonia Jedidi est également Présidente fondatrice de l'organisation non gouvernementale ACTED. Elle est par ailleurs membre du comité de rédaction de la revue *Hérodote*, membre fondateur du Conseil d'administration de la Société de Géopolitique et membre de deux équipes de recherche : le Centre de Recherches et d'Analyses Géopolitiques (CRAG) et Étude, Recherche et Analyse des Sociétés au Maghreb et en Europe (ERASME). Elle enseigne à l'Institut Français de Géopolitique de l'Université Paris 8 et à l'Université Cergy-Pontoise. Elle est aussi l'auteur de divers articles, intervient dans de nombreux colloques et collabore enfin à *Jeune Afrique*. Dr. Jedidi s'intéresse à l'idée de nation, sur les représentations concurrentes et les enjeux qui en découlent (Maghreb, Asie centrale) en développant une perspective comparative régionale entre les différents pays. Elle poursuit également une réflexion géopolitique sur l'action humanitaire et sur l'évolution de son rôle au sein de l'espace international, et sur les questions de géographie du développement, de développement rural et durable et de sécurité alimentaire. Dr. Jedidi publiera bientôt « Le discours de l'État tunisien sur l'identité de la nation : une construction culturelle ancrée sur un territoire », in *Espaces et représentations du territoire* (sous la direction de Frédéric Lasserre et Aline Lechaume).

Danièle Laliberté-Béringar, Vision Mondiale

Dr. Danièle Laliberté-Béringar s'intéresse aux questions relatives au genre et aux enfants dans le contexte des conflits armés. Elle a étudié l'effet de la migration de refuge et des déplacements de population sur la nuptialité tchadienne dans le cadre de ses études doctorales au Département de Démographie de l'Université de Montréal. Elle est aussi titulaire d'une maîtrise en démographie de la même institution, axée sur l'universalisation de l'immigration au Canada. Enfin, Dr. Laliberté-Béringar est spécialiste en suivi et évaluation de programme, à titre de chargée de programme pour l'Afrique de l'Ouest à Vision Mondiale Canada et également dans le cadre de consultations pour divers organismes dont la Banque Mondiale.

Hélène Laverdière, Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international

Madame Hélène Laverdière étudie à l'Université Laval (Québec, Canada) de 1979 à 1986, où elle obtient un baccalauréat (1982) et une maîtrise en sociologie (1986). Elle obtient un doctorat en sociologie de la connaissance scientifique en 1989, au Science Studies Centre de l'Université de Bath (R.-U). Pendant ses études, elle participe à plusieurs projets de recherche, participe à diverses conférences en Europe et en Amérique du Nord, et reçoit plusieurs prix et bourses, notamment du Fonds concerté d'aide à la recherche du gouvernement du Québec (au niveau de la

maîtrise, elle se classe au premier rang à la grandeur du Québec), du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et de l'Association des universités du Commonwealth (doctorat). À son retour au Canada, elle est embauchée comme chercheuse à l'Université Laval, puis enseignante à temps plein en 1991. Madame Laverdière entre au Service extérieur canadien en 1992. Elle travaille à la planification des politiques, puis comme chargée de dossier pour la Chine et la Mongolie. Elle est ensuite affectée à la mission permanente du Canada auprès de l'Organisation des États américains (OEA), en 1993. Peu après son élection, le nouveau secrétaire général de l'OEA lui offre de se joindre à l'équipe de gestion de l'organisation en tant que directrice des ressources humaines et elle obtient un congé sans solde du gouvernement du Canada. Ce poste lui permet de travailler directement à la restructuration et au renforcement de l'OEA. À son retour au ministère des Affaires étrangères, en 1997, elle est affectée tout d'abord à la planification des politiques, à titre de directrice adjointe, après quoi elle travaille au Cabinet du sous-ministre des Affaires étrangères. De 1999 à 2002, elle est en poste à l'ambassade du Canada à Dakar, au Sénégal, dont elle supervise les programmes de politique, d'affaires publiques, de commerce et d'immigration. Madame Laverdière est actuellement directrice adjointe de la politique, Consolidation de la paix et sécurité humaine, au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.

Charlotte Lindsey, Comité international de la Croix-Rouge

Madame Charlotte Lindsey est chef par intérim de la Division de la doctrine et de la coopération au sein du Mouvement au Comité International de la Croix-Rouge et de Croissant-Rouge (CICR). De décembre 1998 à décembre 2002, Madame Lindsey était responsable du projet du CICR « Les femmes et la guerre ». Récemment, Madame Lindsey a écrit l'étude du CICR sur l'impact des conflits armés sur les femmes, intitulée *Les femmes face à la guerre* et a co-produit, pour le CICR, une série de films sur les femmes et la guerre. Depuis 1993, elle a effectué des missions pour le CICR en Bosnie-Herzégovine, dans la région des Grands Lacs, au Tadjikistan et en Croatie, ainsi que des visites en Éthiopie, au Rwanda, en Afghanistan, au Sri Lanka et en Syrie, en relation avec son travail actuel sur les femmes et la guerre. Madame Lindsey a obtenu une licence avec mention (BA Hons.) en études commerciales spécialisées en droit et une maîtrise (MSc. Hons.) en gestion de la communication.

Jean-Sébastien Rioux, Chaire de recherche du Canada en sécurité internationale

Dr. Jean-Sébastien Rioux est titulaire de la Chaire de recherche du Canada en sécurité internationale à l'Institut québécois des hautes études internationales et professeur au Département de science politique de l'Université Laval depuis juin 2001. Il est spécialiste en questions de sécurité internationale, analyse des processus de conflits et en politique étrangère américaine. Après avoir servi trois ans comme fantassin dans la 101^e Division aéroportée de l'Armée américaine de 1986 à 1989, il a fait ses études universitaires en Californie et a obtenu son doctorat en science politique de la Florida State University en 1996. Dr. Rioux a ensuite été boursier post-doctoral à l'Université de Montréal et à McGill de 1997 à 1998 et professeur au Collège Vesalius de la Vrije Universiteit Brussel, en Belgique, de 1999 à 2001. Ses intérêts de recherche portent sur les déterminants de la politique étrangère des États, sur les processus d'escalade et de désescalade des conflits et sur les interventions des tierces parties dans les conflits. Ses travaux ont été publiés dans plusieurs revues à caractère scientifique, dont la *Revue canadienne de science politique*, *International Politics*, *Political Research Quarterly* et *Études Internationales*. Il a fait du terrain en Bosnie (ROTO 4 et ROTO 10) et dans plusieurs pays du Maghreb et du Proche orient, dont l'Algérie, l'Égypte et la Turquie.

Claire Turenne-Sjolander, Université d'Ottawa

Dr. Claire Turenne-Sjolander est professeure agrégée au Département de science politique de l'Université d'Ottawa et doyenne associée aux études et secrétaire de la Faculté des sciences sociales de l'Université d'Ottawa. Elle a poursuivi ses études à l'Université Carleton et a obtenu son doctorat en 1990. Ses recherches touchent les thèmes de la politique étrangère canadienne, ainsi que les rapports sociaux de sexe et les relations internationales. Son prochain livre, *Feminist Perspectives on Canadian Foreign Policy* (avec Heather Smith et Deborah Stienstra) sera publié au printemps 2003 par Oxford University Press.

Marie-Joëlle Zahar, Université de Montréal

Dr. Marie-Joëlle Zahar est professeure de science politique à l'Université de Montréal. Elle est directrice d'un projet collaboratif sur l'impact de l'intervention étrangère sur la reconstruction des institutions étatiques, financé par le United States Institute of Peace. Elle est détentrice du prix de l'Académie des Grands Montréalais pour sa thèse de doctorat (2000), d'une bourse post-doctorale CRSH (Université de Toronto 2000-2001); d'une bourse doctorale/post-doctorale MacArthur (1999-2000) et d'une bourse doctorale Carnegie (1998-1999) toutes deux du Centre for International Security and Cooperation, Stanford University. Dr. Zahar a publié une douzaine d'articles et de chapitres de livres sur les problématiques de résolution des conflits civils et de reconstruction des États et sociétés.

.

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E



3 5036 01021786 0

DOCS

CA1 EA751 2003C53 FRE

Colloque international femmes et
conflits armes : realites, lecons
et avancement des politiques :
evenement tenu le vendredi
16988442

 **ACCO USA**
LINCOLNSHIRE, ILLINOIS 60069
#25971

0 50505 25971 7
BLACK/NOIR/NEGRO

VIER AT 07/07/07